



Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (projet de loi 15)

Afin de se conformer aux articles 14, 15 et 16 de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État sanctionnée en décembre dernier, le conseil d'administration a adopté une résolution déléguant au Comité exécutif du Collège les pouvoirs et les responsabilités, pour les dépenses égales ou supérieures au seuil d'appel d'offres public et déléguant au directeur général les pouvoirs et les responsabilités, pour les dépenses inférieures au seuil d'appel d'offres public.

Le bilan de mi-année

Les directions ont présenté les réalisations du plan de travail de mi-année de leur secteur d'activités.

L'inauguration de la salle Claude Legault

La salle Claude Legault a été inaugurée le 29 janvier 2015 en présence de M. Claude Legault. L'événement a obtenu une excellente couverture médiatique.

Les travaux de la Commission des études

Comme recommandé par la Commission des études, le conseil d'administration a :

- adopté la révision de l'offre de cours complémentaires;
- adopté les nouvelles grilles de cours des programmes suivants : Arts, lettres et communication, option Cinéma (500.AG), Arts, lettres et communication, option Communication (médias) (500.AJ), Technologies de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment (221.D);
- adopté des modifications mineures aux grilles de cours des programmes suivants : Biologie (101), Techniques de diététique (120.A0), Sciences de la nature (200.21), Conseil en assurances et en services financiers (410.C0), Arts, lettre et communication, option Littérature (500.AH);
- adopté le calendrier scolaire 2015-2016;
- adopté la composition du Comité d'éthique de la recherche constitué de cinq membres (M. Hugo Doyer, professeur de philosophie et spécialiste en éthique appliquée, M. Sébastien Sachetteli, professeur de biologie, M^{me} Marilyne Chaumont,

professeure en Techniques de diététique, M^{me} Julie Brunelle, avocate en droit de l'éducation, M^{me} Mariana Nunez, siégeant à trois comités d'éthiques de la recherche comme membre spécialisée en éthique). Le comité est coordonné par M^{me} Johanne Bergeron, conseillère pédagogique.

La sanction des études

Les administrateurs ont approuvé la liste vérifiée par la registraire du Collège des personnes qui satisfont aux conditions d'obtention du diplôme d'études collégiales. Cette liste sera soumise au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche afin qu'il décerne à 268 diplômés un DEC.

Le Collège a également décerné 108 Attestations d'études collégiales.

Les Règles relatives à l'admission 2015-2016

Les administrateurs ont pris connaissance des corrections mineures apportées aux Règles relatives à l'admission 2015-2016. .

Le Règlement portant sur les droits afférents aux services d'enseignement collégial exigibles auprès des étudiantes et des étudiants du Collège Montmorency (numéro 17)

Comme exigé au préalable pour des modifications à un règlement, un avis de motion avait été déposé par le directeur des affaires étudiantes et des relations avec la communauté à l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 14 janvier 2015.

Les modifications aux articles 2.2, 3.1.4, 3.2.4, 3.2.8, du Règlement portant sur les droits afférents aux services d'enseignement collégial exigibles auprès des étudiantes et des étudiants du Collège Montmorency ont été adoptées à la suite d'un vote majoritaire. Ces modifications seront en vigueur à la session été 2015.

Le Règlement portant sur les droits de toute nature et autres droits exigibles auprès des étudiantes et des étudiants du Collège Montmorency (numéro 18)

Comme exigé, un avis de motion avait été déposé par le directeur des affaires étudiantes et des relations avec la communauté à l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 14 janvier 2015.

Les modifications aux articles 2.2, 3.1, 3.1.1, 3.2, 4, 4.1, 4.1.1, 4.1.4, 4.2.4, 4.2.5, 4.2.6 et 6.1 du Règlement portant sur les droits de toute nature et autres droits exigibles auprès des étudiantes et des étudiants du Collège Montmorency ont été adoptées à la suite d'un vote majoritaire. Ces modifications seront en vigueur à l'été 2015.

Un mandat au CCSR pour un appel d'offres public en vue de l'acquisition de mobilier administratif, scolaire et spécialisé

Le Collège a autorisé le Centre collégial des services regroupés (CCSR) à agir en son nom pour l'achat de mobilier administratif, scolaire et spécialisé pour une période de deux ans avec possibilité de renouvellement pour une valeur approximative de 210 000 \$ pour les deux premières années.

La reddition de comptes des contrats de service supérieurs à 25 000 \$

Comme prévu à l'article 16 de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (projet de loi 15), les administrateurs ont approuvé les deux contrats suivants :

- Serres Sylvain Cléroux inc. pour l'enlèvement de la neige d'une valeur de 44 272 \$;
- Consultants en Bâtiment G.V. pour une somme de 27 995 \$ pour le projet de toiture.

Un mandat au CCSR pour le renouvellement de l'entente pour le programme d'assurance de dommages

Le Collège a autorisé le Centre collégial des services regroupés (CCSR) à agir en son nom dans un appel d'offres pour le renouvellement de l'entente pour le programme d'assurance de dommages. Ce contrat d'une valeur de 375 000 \$ est pour une durée de trois ans, avec possibilité de renouvellement.

Les chantiers estivaux

La directrice des Services financiers et des ressources matérielles présente les plans préparés par DKA Architectes pour l'agrandissement par le redressement de la toiture de l'arrière du Bloc C (2^e et 3^e étages du côté est du bâtiment) qui sera réalisé pendant la période estivale.

L'état de la situation financière mi-année

La directrice des Services financiers et des ressources matérielles précise que le suivi budgétaire est conforme à la planification. Le Collège demeure prudent dans ses dépenses.

Une assemblée extraordinaire le 9 mars 2015

Afin de procéder à l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire dans le projet d'agrandissement de l'arrière du Bloc C, le conseil d'administration se réunira en assemblée extraordinaire le 9 mars prochain.

Le report du Conseil d'administration du 9 juin 2015

L'assemblée du conseil d'administration prévue le 9 juin 2015 est reportée au 16 juin en raison de la tenue de la cérémonie de fin d'études.

Le rapport annuel du Collège 2013-2014

Les administrateurs ont reçu copie du rapport annuel du Collège déposé sur le site Web.

Le rapport annuel 2013-2014 de la Fédération des cégeps

Les administrateurs ont reçu copie du rapport annuel de la Fédération des cégeps.

Une nouvelle administratrice

Madame Rachel Jordan, la nouvelle représentante des étudiants pour les programmes préuniversitaires, siège au conseil d'administration depuis janvier 2015.